



Fair Cobalt Alliance
L'Alliance du Cobalt Equitable

2025 Rapport Annuel



TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	3
Avant-propos	4
Aperçu de l'impact en 2025	8
Principales évolutions pour le secteur du cobalt dans l'EMAPE	10
Amélioration des conditions de travail sûres et dignes	14
Prévention et lutte contre le travail des enfants	18
Centre d'action pour les droits de l'enfant en RDC	19
Microprojet d'hygiène et d'assainissement	26
Résilience économique	28
Participation à la chaîne de valeur pour la mise à l'échelle et la durabilité	32
Crédits miniers responsables	33
Rapport financier 2025	36
Créer un environnement propice : gouvernance	40

ABRÉVIATIONS

<i>AFA</i>	Alternatives d'action
<i>EMAPE</i>	Exploitation minière artisanale et à petite échelle
<i>CEEC</i>	Centre d'évaluation, d'expertise et de certification
<i>CLPR</i>	Prévention et lutte contre le travail des enfants
<i>CLR</i>	Remédiation du travail des enfants
<i>CMDS</i>	Coopérative minière pour le développement social
<i>CPF</i>	Centre de promotion familiale
<i>RDC</i>	République démocratique du Congo
<i>EGC</i>	Entreprise Générale du Cobalt
<i>ESG</i>	Environnement, social et gouvernance
<i>EPRM</i>	Partenariat européen pour des minerais responsables
<i>VE</i>	Véhicules électriques
<i>FAC</i>	Comité d'allocation des fonds
<i>ACE</i>	L'Alliance du Cobalt Équitable
<i>LME</i>	Bourse des métaux de Londres
<i>ONG</i>	Organisation non gouvernementale
<i>SST</i>	Santé et sécurité au travail
<i>EPI</i>	Équipement de protection individuelle
<i>RMC</i>	Crédits miniers responsables
<i>SAEMAPE</i>	Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
<i>SC</i>	Comité de pilotage
<i>TIF</i>	The Impact Facility
<i>VSLA</i>	Association volontaire d'épargne et de crédit
<i>ZEAs</i>	Zones d'exploitation artisanale

AVANT-PROPOS

L'année 2025 a été tumultueuse pour tous ceux qui travaillent dans les chaînes d'approvisionnement, et l'Alliance du Cobalt Équitable (ACE) n'a pas fait exception. Les changements au sein de l'administration américaine ont eu un impact réel sur notre travail, notamment par la suppression du financement accordé à l'ACE par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) au début de l'année 2025. Parallèlement, l'ACE a connu d'importants changements internes, notamment des changements à la tête de l'organisation. Inutile de prétendre que cela a été facile. Cela a engendré de l'incertitude, retardé certains projets et exercé une pression supplémentaire sur une équipe qui travaillait déjà dans un environnement difficile.

Et pourtant, nous avons terminé l'année sur une note plus positive. Le leadership de l'ACE a été consolidé, et nous avons clôturé l'année 2025 avec une nouvelle opportunité en vue : un nouvel appel d'offres (RFP) du ministère américain du Travail (USDOL). C'est important, non pas comme une « victoire » sur le papier, mais parce que cela contribue à assurer la continuité et à renforcer la confiance pour le travail à venir.

Si l'on peut en tirer une leçon, c'est que les turbulences de 2025 ont renforcé la raison d'être de l'ACE et la nécessité de ne pas mener ce travail « par intermittence ». L'ACE est devenue une présence stable dans le secteur et à Kolwezi. Même si les financements publics ont changé, l'association n'a pas disparu. Grâce au soutien solide de ses partenaires du secteur, l'ACE a non seulement tenu bon, mais elle a continué à produire des résultats. L'ACE a lancé le projet Child Rights Action Hub, qui a continué à se développer. À Kolwezi, l'équipe a continué à se rendre à la mine de Kamilombe, semaine après semaine, pour aider à faire respecter les normes minimales de santé et de sécurité.

Cette continuité n'était pas le fruit du hasard. Elle a été portée par les membres de l'ACE, les entreprises et les organisations de la société civile, qui ont aidé à maintenir l'association à flot pendant la transition à la direction et ont veillé à ce que l'ACE puisse continuer d'avancer.

Dans le même temps, l'année 2025 a mis en évidence une autre réalité : il reste encore beaucoup à faire. De nombreux aspects doivent être améliorés, et il reste encore beaucoup à construire en matière de santé et de sécurité, de renforcement des coopératives et des structures de l'EMAPE, ainsi que de mise en place de systèmes qui protègent mieux les travailleurs sur le terrain.

Nous espérons que 2026 sera l'année où nous assisterons à un véritable changement dans l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'EMAPE. Cela inclut la mise en place de quotas d'exportation pour l'EMAPE, le renforcement continu des mesures de santé et de sécurité qui protègent plus efficacement les

*Par la Présidente
du Comité de
Pilotage*

travailleurs à Kamilombe, des coopératives plus solides et un soutien accru aux enfants dans les communautés cobaltifères. Nous restons déterminés à soutenir l'ACE dans cette démarche — et à faire un effort supplémentaire là où cela est nécessaire.

*Ines Kaempfer,
PDG du Centre for Child Rights and Business*

AVANT-PROPOS

*Par le Directeur
Exécutif*

Au cours d'une année marquée par les bouleversements et la détermination, l'Alliance du Cobalt Équitable a démontré une chose importante : une organisation bien ancrée peut surmonter des tempêtes majeures sans perdre de vue sa raison d'être. La perte du financement de l'USAID, accordé fin 2024 puis retiré peu après, a créé une réelle incertitude – pour notre équipe, notre planification et nos partenaires. Ce fut un sérieux revers. Et pourtant, l'ACE n'est pas restée les bras croisés. Cette résilience a été rendue possible par nos membres – des entreprises et des organisations de la société civile tout au long de la chaîne d'approvisionnement du cobalt – qui ont maintenu l'alliance à flot pendant la transition et assuré la continuité de notre travail au Lualaba. Elle a également été portée par une équipe exceptionnelle sur le terrain, dont l'engagement à se rendre sur place – semaine après semaine, sur le site minier de Kamilombe – reflète le type d'implication soutenue que ce travail exige.

*Réalisation de nos
quatre axes de travail*

Malgré les vents contraires, 2025 a été une année de résultats tangibles dans nos quatre axes de travail. Nos 100 capitaines de sécurité ont animé 46 sessions de formation « toolbox », touchant près de 5 000 mineurs sur des thèmes allant de la prévention du choléra à la gestion des risques dans les galeries. Un kit solaire a été installé à Kamilombe pour aider les mineurs à recharger leurs lampes frontales sous terre, réduisant ainsi un danger quotidien longtemps négligé. Les femmes chargées du lavage des minerais ont reçu des gants de protection et, pour la première fois, un vestiaire dédié : une avancée concrète vers la dignité de la femme dans un environnement de travail difficile.

Le Centre d'action pour les droits de l'enfant en RDC (Action Hub DRC) a continué de se développer tant en ampleur qu'en profondeur. En 2025, 52 enfants supplémentaires ont été inscrits au programme de rattrapage, portant le total cumulé à 95 enfants soutenus. Tous les enfants inscrits ont réussi leurs examens de fin d'année. Le Fonds pour l'éducation des frères et sœurs, lancé

à titre expérimental en 2024, a été considérablement élargi, permettant à 113 frères et sœurs d'enfants en rattrapage scolaire de retourner à l'école. Le lancement du premier Club de jeunes, qui rassemble enfants et parents au sein de la communauté, a constitué une étape importante reflétant l'évolution du programme vers un modèle de soutien véritablement holistique.

Nos Associations Volontaires d'Épargne et de Crédit (VSLA) ont poursuivi leur travail constant et transformateur. Avec 27 groupes et plus de 600 membres actifs, les participants ont épargné plus de 180 000 dollars en 2025 et créé 76 nouvelles activités génératrices de revenus. Derrière ces chiffres se cachent des personnes comme Julien, qui a relancé son entreprise et permis à ses enfants de rester à l'école, et Tatiana, qui a transformé une simple machine à coudre en un atelier communautaire – des histoires qui nous rappellent pourquoi la résilience économique n'est pas une préoccupation secondaire, mais le fondement de tout ce que nous essayons d'accomplir.

Le mécanisme des crédits miniers responsables a continué à générer des améliorations au niveau des sites, avec plus de 34 000 dollars de crédits achetés en 2025 et réinvestis directement à Kamilombe. De nouveaux représentants des travailleurs ont été élus au Comité d'allocation des fonds, renforçant ainsi le principe selon lequel les personnes les plus touchées par les conditions minières doivent avoir leur mot à dire sur la manière dont les fonds d'amélioration sont déployés.

2025 a également été une année charnière pour le secteur du cobalt artisanal au sens large. Le gouvernement de la RDC a introduit d'importantes réformes réglementaires : 64 nouvelles zones d'exploitation artisanale (ZEA) ont été annoncées dans la province de Lualaba, un système de quotas d'exportation a remplacé le moratoire précédent sur le cobalt brut, et l'Entreprise Générale du Cobalt a produit ses 1 000 premières tonnes de cobalt artisanal traçable. Il s'agit là d'évolutions complexes et transitoires, mais elles vont dans une direction qui correspond à l'objectif poursuivi par l'ACE : un secteur de l'EMAPE formalisé et professionnalisé, qui protège mieux les personnes qui y travaillent.

Dans ce contexte en pleine évolution, nous avons continué à renforcer nos partenariats avec l'EGC, le SAEMAPE, le CEEC et les coopératives locales, en œuvrant pour une formalisation qui se traduit par de réelles améliorations pour les travailleurs et les communautés, et non pas seulement par une conformité réglementaire sur le papier.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'année 2025 s'est terminée sur une note plus positive qu'elle n'avait commencé. Nous avons clôturé l'année en obtenant une nouvelle opportunité : une subvention en tant que sous-bénéficiaire au sein d'un consortium plus large dirigé par World Vision, financé par le ministère américain du Travail. Cela est important car cela assure la continuité nécessaire à un changement significatif au niveau communautaire. Le travail de transformation de l'exploitation minière artisanale ne peut se faire par à-coups ; il nécessite une présence constante et patiente au fil du temps.

Alors que nous entrons dans l'année 2026, l'ACE le fait avec une direction stable, des membres engagés et une vision plus claire des priorités. Il reste encore beaucoup à construire : en matière de santé et de sécurité, de structures coopératives, de lutte contre le travail des enfants et de systèmes protégeant plus efficacement les travailleurs. Nous ne reculons pas devant ce défi. C'est précisément pour cela que cette alliance existe.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à nos membres, à nos partenaires de mise en œuvre, à nos donateurs et aux communautés de Lualaba qui continuent à travailler à nos côtés. Ce rapport rend compte de ce que cet engagement collectif a permis de réaliser en 2025 – et constitue le fondement de ce que nous avons l'intention de construire ensemble au cours de l'année à venir.

*Bandi Mbubi,
Directeur exécutif de l'ACE*

*Un secteur en pleine
évolution – et notre rôle
au sein de celui-ci*

*Regarder vers l'avenir
avec confiance*



APERÇU DE L'IMPACT...



48
SÉANCES DE FORMATION
« TOOLBOX »

ont été organisées par les



100
CAPITAINES DE SÉCURITÉ

formés en 2021 et 2022, touchant un total de
4 790 MINEURS EN 2025

INSTALLATION D'UN KIT
D'ÉNERGIE SOLAIRE

sur le site minier pour recharger



235
LAMPES DE TÊTE

fournies en 2024, au bénéfice d'environ



2,000
MINEURS SUR LE SITE
MINIER DE KAMILOMBE

Cela a permis l'octroi de prêts entre pairs,
FAVORISANT LA



27
GROUPE D'ÉPARGNE

composés de



605
MEMBERS

ont épargné un total de



76
NOUVELLES
MICRO-ENTREPRISES

portant le nombre total de nouvelles entrepri-
ses créées à



+1
MEMBER

a rejoint l'Alliance



180,488
USD

portant le montant total des économies
réalisées dans le cadre de ce mécanisme à



389,903
USD



847,049
USD DÉPENSÉS EN 2025



95
ENFANTS

(43 filles, 52 garçons) ont intégré le
programme de rattrapage depuis le
lancement de l'*Action Hub* (dont 20 ont été
directement soutenus grâce au financement
de l'ACE)



77
ENFANTS

participent actuellement au programme,
dont 64 sont scolarisés à l'école primaire
ou secondaire, et 13 suivent une formation
professionnelle



64
ENFANTS

fréquentent l'école primaire ou secondaire,
et 13 sont inscrits dans un établissement de
formation professionnelle



236 & 405
PARENTS & FRÈRES
ET SŒURS

ont bénéficié d'une meilleure stabilité
familiale et de services d'accompagnement
(60 frères et sœurs et 39 adultes sont
directement soutenus grâce au financement
de l'ACE)



127
FRÈRES ET
SŒURS

ont repris le chemin de l'école grâce au
Fonds pour l'éducation des frères et sœurs



52
ENFANTS
SUPPLÉMENTAIRES

ont rejoint le programme en 2025



15
ENFANTS

ont suivi le *programme avec succès*



1134
MOIS DE REMÉDIATION

ont été fournis à ce jour

... EN 2025

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS POUR LE SECTEUR DU COBALT EMAPE

Pour replacer le travail de l'ACE dans son contexte, il est important de souligner un certain nombre de développements politiques et économiques susceptibles d'avoir un impact sur le secteur du cobalt EMAPE.

Réflexion sur les changements dans l'exploitation minière en RDC

La République démocratique du Congo (RDC) reste au cœur de la transition énergétique mondiale. Le pays est le premier producteur mondial de cobalt, le deuxième producteur de cuivre et un producteur de lithium en pleine croissance, avec un potentiel significatif en graphite. Ces minéraux sont indispensables à la production de batteries pour les véhicules électriques (VE), aux systèmes de stockage d'énergie renouvelable et aux technologies d'énergie propre au sens large.

Alors que la majorité du cobalt congolais est produite par l'exploitation minière industrielle à grande échelle, environ 2 % de la production de cobalt provenait de l'exploitation minière EMAPE selon le rapport 2024 du Cobalt Institute sur le marché du cobalt: Ce

chiffre a probablement augmenté en 2025 en raison de la hausse du prix du cobalt. Ce secteur joue un rôle socio-économique essentiel, assurant la subsistance de centaines de milliers de travailleurs congolais et de leurs familles. Cependant, le secteur artisanal du cobalt continue de faire l'objet d'une surveillance internationale soutenue en raison des conditions de travail dangereuses, de la présence de travail des enfants, du statut juridique informel ou flou des opérations, de la faiblesse des systèmes de traçabilité, des risques de corruption et de détournement de minerais, et, dans certaines zones, de la présence historique d'acteurs armés non étatiques. Dans ce contexte, l'année 2025 a marqué un tournant décisif en matière de réajustement réglementaire et de renouveau de l'engagement de l'État.

Intensification de l'action gouvernementale pour formaliser le secteur de l'EMAPE

Tout au long de l'année 2025, le gouvernement congolais a considérablement renforcé ses interventions réglementaires et administratives dans le secteur du cobalt artisanal. Sous la direction du nouveau ministre des Mines, S.E. Louis Watum Kabamba (août 2025), une série de mesures et de décrets ministériels ont été adoptés afin de faciliter l'intégration du cobalt artisanal dans les chaînes d'approvisionnement formelles et les marchés réglementés, en veillant tout particulièrement à ce que les flux de cobalt — notamment ceux provenant de sites artisanaux historiquement difficiles à surveiller — respectent les attentes internationales en matière d'approvisionnement responsable.

Les mesures prises par le ministère des Mines comprenaient :

- **Suspension temporaire du traitement artisanal** : dans le cadre de leurs efforts de consolidation réglementaire, les autorités ont décrété une suspension temporaire de certaines activités de

traitement artisanal afin de vérifier l'origine légale des minerais, de lutter contre la corruption et les exportations illégales, et de réévaluer les circuits commerciaux tout au long de la chaîne de valeur

- **Fin du moratoire sur les exportations de cobalt brut** : en 2025, la RDC a levé le moratoire sur les exportations de cobalt brut, qui avait été instauré pour stabiliser les prix mondiaux et encourager la transformation locale. Le moratoire a été remplacé par un système strict de quotas d'exportation limitant les volumes exportés. Ces changements de politique reflètent un objectif stratégique plus large visant à gérer activement l'offre mondiale de cobalt, à renforcer les recettes de l'État, notamment par la promotion de l'enrichissement national et un contrôle accru de l'État sur la production et le commerce.
- **Promouvoir la valorisation locale du cobalt** : Le ministère des Mines, en coordination avec d'autres institutions publiques, intensifie ses ef-

forts pour développer les capacités de raffinage, fabriquer des produits à plus forte valeur ajoutée tels que le sulfate de cobalt, attirer les investissements directs étrangers, créer des emplois qualifiés et augmenter les recettes fiscales

- **Extension des zones d'exploitation artisanale (ZEA) :** en novembre 2025, le ministre Watum a annoncé la création de 64 nouvelles zones d'exploitation artisanale (ZEA) dans la province de Lualaba. Cette expansion vise à fournir des zones légalement désignées aux mineurs artisanaux, à réduire l'empiètement sur les concessions industrielles, à améliorer la gouvernance au niveau des sites et à renforcer la sécurité et le respect des réglementations. Si elle est mise en œuvre efficacement, cette mesure pourrait réduire considérablement l'informalité et favoriser des opérations d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) plus sûres et mieux

structurées.

Si ces réformes posent des défis pendant la phase de transition, elles marquent également une avancée décisive vers un secteur de l'EMAPE plus formalisé et géré de manière stratégique. Ces efforts s'inscrivent dans l'ambition à long terme de la RDC de se positionner non seulement comme un fournisseur de matières premières, mais aussi comme un acteur actif dans les chaînes de valeur régionales et mondiales des batteries.

Une étape importante en 2025 a été la production des 1 000 premières tonnes de cobalt artisanal traçable par l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC) – l'agence d'État qui détient le mandat exclusif d'achat et de commercialisation des minéraux critiques extraits de manière artisanale nécessitant un traitement avant exportation.



Le rôle de l'ACE dans un contexte politique en pleine évolution

Dans ce contexte réglementaire et institutionnel en pleine évolution, l'Alliance du Cobalt Équitable (ACE) a continué à travailler en étroite collaboration avec l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC), le SAEMAPE (Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle), les coopératives locales et les partenaires de la société civile afin de soutenir la formalisation et la profes-

sionnalisation de l'EMAPE dans la région. Pour l'ACE et ses partenaires, la priorité reste claire : veiller à ce que la formalisation se traduise par des conditions de travail plus sûres, des communautés exemptes de travail des enfants, des chaînes d'approvisionnement transparentes et de meilleurs moyens de subsistance pour les familles de mineurs artisanaux.

Notre travail en 2025

L'année 2025 a marqué le cinquième anniversaire de l'Alliance du Cobalt Équitable. Au cours de cette période, nous avons construit un solide réseau de partenaires locaux et internationaux, en tirant les leçons de nos succès comme de nos échecs. Alors que nous nous préparons à étendre notre présence à d'autres sites miniers, nous sommes restés concentrés en 2025 sur l'approfondissement de notre impact sur le site minier artisanal de cobalt et de cuivre de Kamilombe. En étroite collaboration avec notre partenaire, la coopérative minière artisanale CMDS (Coopérative Minière pour le Développement Social), nous avons mis en œuvre des interventions ciblées sur le site minier, en collaboration avec des

parties prenantes locales et internationales, afin de renforcer la sécurité, la formalisation et la résilience des communautés.

Les différentes activités menées par l'ACE sont réparties en quatre axes de travail distincts, décrits en détail dans ce chapitre.

1. **Amélioration des conditions de travail sûres et dignes**
2. **Prévention et lutte contre le travail des enfants**
3. **Résilience économique**
4. **Participation à la chaîne de valeur pour la mise à l'échelle et la durabilité**

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL



FORMATION TOOLBOX

Au total, 46 sessions de formation « Toolbox » ont été organisées en 2025

Au cours des cinq dernières années, nous avons réalisé des progrès significatifs dans la promotion de conditions de travail plus sûres sur le site minier de Kamilombe grâce à la formation de 100 responsables de sécurité (réalisée en 2021 et 2022) et aux efforts continus de sensibilisation à la santé et à la sécurité. En 2025, les responsables de la sécurité continuent de diriger l'organisation de sessions hebdomadaires de formation « Toolbox » visant à renforcer les connaissances en matière de santé et de sécurité ainsi que les approches de gestion des risques chez les mineurs.

Au total, 46 sessions de formation « Toolbox » ont été organisées en 2025, abordant les principaux risques liés à la santé et à la sécurité au travail sur le site minier. Les thèmes abordés comprenaient la prévention du choléra, l'hygiène et l'assainissement du site, la gestion des eaux de pluie et des eaux de puits, l'évaluation des risques dans les galeries, l'exposition à la poussière, le drainage autour des galeries, la manutention manuelle sécurisée du minerai et les protocoles de sécurité généraux. Ces sessions ont touché 4 790 mineurs, dont des creuseurs, des transporteurs, des « sailiseurs » (les sailiseurs sont le groupe de travailleurs qui remontent le minerai de la galerie vers la surface), des employés de dépôt, des agents d'entretien du site et des laveuses.

L'un des 100 capitaines de sécurité formés par l'ACE animant une session de formation à la sécurité de type « toolbox » à l'intention d'autres mineurs sur le site minier de Kamilombe.



FOURNITURE D'EPI

Afin d'améliorer les normes de sécurité du site minier, l'ACE a continué à intensifier ses efforts pour fournir des EPI afin de mieux protéger les mineurs contre les risques professionnels. Les EPI suivants ont été distribués aux agents d'entretien du site : 17 uniformes, 17 bottes en caoutchouc, 34 lunettes de protection et 34 combinaisons en PVC.

Afin de contribuer à un éclairage suffisant sous terre, l'ACE a fourni à la coopérative CMDS un kit solaire comprenant des panneaux solaires, une batterie et un régulateur pour permettre aux mineurs de recharger efficacement leurs lampes frontales.

*17 uniformes,
17 bottes en
caoutchouc,
34 lunettes de
protection et 34
combinaisons en
PVC*



Installation solaire pour recharger les outils d'éclairage à la mine de Kamilombe.

ÉTUDE DE CAS Couverture des puits

Historiquement, les puits de mine de Kamilombe étaient insuffisamment protégés contre les eaux de pluie et les conditions météorologiques difficiles, car les bâches, généralement en plastique, constituent le matériau le plus couramment utilisé pour couvrir les puits, exposant ainsi les mineurs à un risque constant d'effondrement des puits. C'est dans ce contexte que l'ACE, en 2023 et 2024, a financé l'achat de tôles galvanisées – d'une durée de vie de 10 à 15 ans – pour couvrir un total de 136 puits, bénéficiant directement à plus de 5 000 mineurs à Kamilombe. Cette intervention a considérablement amélioré la sécurité en réduisant les infiltrations d'eau et en atténuant les faiblesses structurelles pendant les périodes pluvieuses.

En 2025, l'équipe a pu évaluer l'impact de l'intervention. Dans cette section, nous mettons en avant les témoignages de deux mineurs bénéficiaires à Kamilombe :

Eddy Lutumba, propriétaire d'un puits, nous a fait part de ses impressions positives : « *Auparavant, lorsque les puits étaient recouverts de bâches et d'une structure soutenue par une poutre transversale en*

bois, nous avions trop d'infiltrations d'eau de pluie. Cette pratique présentait des inconvénients. Pendant la saison des pluies, le travail s'arrêtait parfois pour éviter les risques d'accidents, car l'eau s'infiltrait dans le puits à travers les bâches et pouvait provoquer l'effondrement des parois. C'est ce qui s'est produit dans mon puits. L'initiative de recouvrir les puits de tôles a résolu de nombreux problèmes et amélioré les conditions de travail. »

Fiston Bomashi, l'un des mineurs de Kamilombe, a déclaré dans son témoignage : « *Nous dépensions beaucoup d'argent pour les bâches, que nous devons remplacer trois fois par an. Les bâches ne résistent ni à l'eau ni au soleil. Elles se déchirent sous le poids de l'eau et se décomposent au soleil, ce qui augmente le risque d'accidents. Grâce aux puits recouverts de tôles fournies par l'ACE, nous ne dépensions plus d'argent pour les sécuriser. Nous travaillons en toute sécurité, sans que l'eau de pluie ne s'infilte dans les galeries. »*

Gouvernance et surveillance de la sécurité minière

Le Comité SST, créé en 2021 en tant que comité multipartite composé d'un président de la Kamoto Copper Company (président), d'un coprésident du Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (SAEMAPE), du CMDS et de l'ACE (secrétariat), a continué à servir de plateforme pour assurer la supervision, examiner les opportunités et traiter les questions de santé et de sécurité au travail sur le site minier. Le comité s'est réuni une fois en 2025 pour discuter et examiner les recommandations issues des réunions précédentes, y compris une mise à jour sur l'assainissement du site et les statistiques relatives au contrôle des incidents

miniers. Au cours de la réunion, le comité a formulé plusieurs nouvelles recommandations visant à renforcer la gestion et la coordination de la sécurité au niveau du site. Celles-ci comprenaient :

- La mise en place d'un calendrier régulier de collecte des déchets afin de contrôler la gestion des déchets sur le site.
- L'identification des puits en production et de leurs propriétaires afin de faciliter la distribution et le suivi des EPI.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS



CENTRE D'ACTION POUR LES DROITS DE L'ENFANT EN RDC

En 2022, l'ACE a aidé le Centre for Child Rights and Business à mettre en place le Child Rights Action Hub (« Action Hub ») en RDC, notamment en permettant l'inscription des 20 premiers enfants au programme de lutte contre le travail des enfants de l'Action Hub.

L'Action Hub est une association enregistrée localement qui regroupe six organisations locales, le Centre for Child Rights and Business assurant la mise en œuvre et le secrétariat. Il bénéficie actuellement du soutien direct de 15 entreprises et a également reçu un soutien public du Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO). L'Action Hub a mis en place un réseau de 23 gestionnaires de cas actifs, dont 4 ont obtenu leur accréditation en 2025, et travaille en étroite collaboration avec des partenaires clés, notamment Better Mining, Bon Pasteur, l'OIT et DIVAS. L'Action Hub travaille également en partenariat avec Save the Children en Allemagne et en Suisse.

*95 enfants
avaient été
intégrés au
programme de
réhabilitation
depuis le
lancement de
l'Action Hub*

À la fin de l'année 2025, 95 enfants avaient été intégrés au programme de réhabilitation depuis le lancement de l'Action Hub. En outre, 127 frères et sœurs ont bénéficié d'un soutien pour retourner à l'école grâce au Programme et Fonds de soutien à l'éducation des frères et sœurs, dont 113 pour la seule année 2025. L'ACE continue de jouer un rôle de soutien essentiel au sein de l'Action Hub. Plus précisément en 2025, elle a soutenu le lancement d'un programme intitulé « Accès à un travail décent pour les jeunes », qui met les jeunes en relation avec des apprentissages dans des ateliers locaux, tout en renforçant les capacités des entreprises minières, des coopératives d'EMAPE, des points focaux communautaires et des représentants gouvernementaux. Une partie des cotisations des entreprises membres de l'ACE contribue également à la pérennité de l'Action Hub et de ses programmes.

*(©) Le Centre pour les
droits de l'enfant et les
entreprises*



Lutte contre le travail des enfants en chiffres (2022 - 2025)

 **95**
ENFANTS

ont rejoint le programme de réinsertion, dont 52 nouveaux arrivants en 2025.

 **20**
ENFANTS

ont bénéficié d'un soutien financier de l'ACE depuis le début

 **77**
ENFANTS

sont encore inscrits au programme, dont 64 à l'école primaire et secondaire et 13 dans une école de formation professionnelle.

 **1**
ENFANT

est inscrit dans une école de formation professionnelle grâce à une bourse financée par le gouvernement

 **236 & 405**
PARENTS & FRÈRES ET SŒURS

ont bénéficié d'une meilleure stabilité familiale et de services d'accompagnement.

 **39 & 69**
FRÈRES & FRÈRES ET SŒURS

ont été directement soutenus par le financement de l'ACE.

 **15**
ENFANTS

ont terminé le programme à ce jour.

 **1**
CHILD

a abandonné le programme.

 **1134**
MOIS DE MESURES

de réinsertion des enfants ont été fournis à ce jour.

 **406**
DE CES MOIS

de réinsertion ont été financés par l'ACE.

ZOOM SUR 2025 : RÉSULTATS ET PROGRÈS

En 2025, l'Action Hub a connu une forte croissance en termes d'engagement et de financement, avec 25 entreprises, acteurs gouvernementaux et organisations de la société civile soutenant l'initiative ou s'y associant, notamment grâce au soutien du Fonds contre l'esclavage moderne (Modern Slavery Fund) du ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO).

Renforcement du soutien à la réinsertion :

- **52 enfants** supplémentaires ont rejoint le programme de réinsertion grâce à un financement supplémentaire des soutiens de l'Action Hub en **2025**
- Le Fonds pour l'éducation des frères et sœurs, lancé à titre expérimental lors de l'**année scolaire 2024/25**, a été étendu pour **2025/2026**, dans le but de garantir que tous les frères et sœurs soient scolarisés
- Cette mesure a été étendue aux frères et sœurs des enfants en réinsertion, permettant à **113 frères et sœurs** de retourner à l'école en **2025**
- La gestion des dossiers s'est orientée vers une approche holistique du foyer, comprenant notamment l'accompagnement des parents en matière de diversification des sources de revenus, de planification financière et d'épargne
- Deux sessions de formation, auxquelles ont participé **24 gestionnaires de cas**, ont notamment porté sur la manière de favoriser la diversification des revenus grâce au partage d'études de cas et d'expériences
- Des gestionnaires de cas principaux ont été nommés pour renforcer les relations entre l'école et la communauté
- La première Journée de la famille a été organisée dans la communauté de l'UCK, réunissant **23 parents et 24 enfants** de la communauté locale

Résultats en matière d'éducation et de protection de l'enfance :

- Tous les enfants ont réussi leurs examens de fin d'année, avec une note moyenne supérieure à **58 %**, et ont été réinscrits après les vacances scolaires
- Des kits de jeux et d'apprentissage ont été distribués pendant les vacances scolaires afin de prévenir l'entrée dans le secteur minier

Renforcement du système et alignement sur les structures gouvernementales :

- Dans le cadre des efforts visant à renforcer l'identification, l'orientation et le signalement, l'Action Hub a établi une collaboration avec la PREPEC (Plateforme des réseaux de protection de l'enfance), un réseau communautaire de protection de l'enfance lancé en collaboration entre la Division des affaires sociales (DIVAS) et Pact Congo. Plusieurs enfants identifiés comme victimes de travail des enfants par la PREPEC ont été intégrés au programme de lutte contre le travail des enfants de l'Action Hub en 2025
- L'Action Hub a renouvelé son Acte de Reconnaissance avec la DIVAS, confirmant ainsi son statut d'acteur officiellement aligné sur la stratégie gouvernementale de prévention et de lutte contre le travail des enfants dans le secteur minier. L'Action Hub a également participé au lancement de la CPSTEMA (Commission provinciale du suivi de la question du travail des enfants dans les mines artisanales)

Jeunesse, moyens de subsistance et accès à un travail décent :

- Le premier programme « Accès à un travail décent pour les jeunes » (AD-Y) a été lancé, soutenant des apprentissages dans des ateliers locaux avec l'ACE et Fairphone
- Un ancien bénéficiaire s'est vu attribuer une bourse de formation professionnelle financée par le gouvernement

Renforcement des capacités des partenaires locaux et des communautés :

- L'Action Hub mène désormais ses programmes dans 12 communautés minières réparties sur deux zones minières, couvrant toutes les communautés autour du site d'EMAPE de Kamilombe
- Deux coopératives EMAPE ont été formées à l'identification du travail des enfants, ont signalé 19 cas, dont 2 ont déjà été pris en charge. Ces sessions ont touché 39 agents
- Des supports de formation sur la prévention et la remédiation du travail des enfants (CLPR) ont

été élaborés à l'intention de divers départements des sociétés minières

- 3 sessions de formation CLPR ont été dispensées aux sociétés minières, touchant 29 membres du personnel des relations communautaires, 10 membres du personnel des ressources humaines et 18 membres du personnel de sécurité
- Deux sessions de formation CLPR ont été dispensées aux parties prenantes communautaires, touchant 28 points focaux communautaires, y compris des représentants du gouvernement
- Du matériel de formation sur la planification financière et l'entrepreneuriat a été élaboré, avec le soutien du gouvernement britannique et de l'AFA

Un des jeunes bénéficiaires du Child Rights Action Hub RDC jouant à un jeu lors du premier événement du Club des jeunes. (©) The Centre for Child Rights and Business



Dans le cadre du modèle des Action Hubs

Renforcement de l'aide à la remise en état :

L'Action Hub RDC est l'un des six Child Rights Action Hubs actuellement opérationnels dans le monde entier dans des régions d'approvisionnement à haut risque. Ensemble, ils offrent un modèle évolutif et ancré localement pour lutter contre le travail des enfants dans des chaînes d'approvisionnement complexes grâce à une action collective entre les marques, les fournisseurs, les gouvernements et la société civile.

Conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux Lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence, ce modèle aide les entreprises s'approvisionnant dans des contextes à haut risque à identifier, prévenir et remédier aux impacts négatifs sur les droits de l'homme liés à leurs activités et à leurs chaînes d'approvisionnement.

Fonctionnement de l'Action Hub

Programmes principaux

Financé par des investissements communs des marques et des partenaires du secteur public, et mis en œuvre par des organisations de la société civile locales et internationales, l'Action Hub RDC travaille en étroite collaboration avec les sociétés minières, les coopératives d'EMAPE, les services gouvernementaux et les communautés pour renforcer les réseaux de prévention et de remédiation.

Ses programmes principaux comprennent :

- **Recherche, cartographie et évaluations des risques** : identification des risques liés au travail des enfants et cartographie des ressources
- **Renforcement de la responsabilité des acteurs de la chaîne d'approvisionnement** : formation sur l'évaluation des risques liés aux droits de l'homme (HRDD) et la prévention et la remédiation du travail des enfants ; partenariats stratégiques avec des organisations locales et dialogue entre les principales parties prenantes
- **Renforcement des capacités des partenaires locaux et des communautés** : formation sur la conduite responsable des entreprises et les droits de l'enfant, ainsi que la formation et l'accréditation des gestionnaires de cas locaux
- **Remédiation du travail des enfants et gestion des cas** : soutien individualisé et collectif aux enfants, géré par des gestionnaires de cas locaux accrédités
- **Accès à un travail décent pour les jeunes** : mettre en relation les jeunes non scolarisés avec des opportunités de travail décent et d'apprentissage, réduisant ainsi le risque de travail dangereux dans les mines (l'une des pires formes de travail des enfants)
- **Centres périscolaires** : espaces d'apprentissage et de loisirs gérés par la communauté pour permettre aux enfants de s'adonner à des activités périscolaires enrichissantes.
- **Programme de soutien scolaire pour les frères et sœurs** : garantit que tous les enfants d'âge scolaire des ménages touchés fréquentent l'école pendant un an

Grâce à cette approche intégrée, les enfants et les familles bénéficient d'un soutien à long terme, comprenant l'éducation, les allocations, la prise en charge des dossiers et des parcours vers un travail décent.

TÉMOIGNAGE

Le Child Rights Action Hub organise sa première activité du Club de la Journée de la famille, offrant aux enfants des connaissances et une voix

La Journée des familles offre aux enfants (et aux parents) participant aux programmes du Hub Action et vivant dans la même communauté l'occasion de se réunir pour faire connaissance, partager leurs expériences, suivre une formation sur les compétences de vie essentielles et les droits de l'enfant, et s'amuser.

Les journées familiales sont organisées par le Child Rights Action Hub en collaboration avec les principaux acteurs de la communauté et visent à renforcer le réseau de soutien pour chaque enfant et chaque famille au sein de leur propre communauté. Pour cette première Journée familiale, les enfants et les parents ont été invités. 23 parents et 24 enfants y

ont participé, dont 22 enfants actuellement inscrits au programme de lutte contre le travail des enfants (CLR) et 2 enfants ayant « terminé » le programme.

Le programme comprenait également une discussion sur l'importance de l'éducation, un atelier au cours duquel les enfants ont partagé leurs rêves pour leur avenir, et une session avec les parents sur les compétences parentales, axée sur la communication parent-enfant.

Les enfants s'apprennent à jouer à un jeu dans le cadre des activités de la Journée de la famille. (©) Le Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises



Les parents participent à la première Journée de la famille organisée par l'Action Hub RDC. (©) Le Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises

« Nous remercions cette organisation pour son soutien, et en tant que parents, nous devons nous encourager mutuellement en participant au projet. Notamment en surveillant nos enfants et en sensibilisant nos voisins aux risques liés au travail des enfants et à l'importance de l'éducation », a déclaré l'une des mères présentes.

« C'était super de jouer à des jeux avec ma maman, car on n'a pas souvent l'occasion de le faire. Je veux venir au club pendant toutes les vacances ! », a ajouté l'un des enfants présents à la Journée des familles.

*Chadrack Kanyingu,
Directeur du Hub
Action pour les droits de
l'enfant en RDC.*

« Ce qui a marqué l'année 2025, ce n'est pas seulement la croissance de l'Action Hub, mais la profondeur de son impact, en soutenant ensemble les enfants, les jeunes, les frères et sœurs et les parents, et en renforçant la collaboration entre les entreprises, les communautés et les partenaires pour construire un avenir meilleur. »

L'implication active des dirigeants locaux, notamment d'un directeur d'école et d'un représentant de la communauté, a contribué à ancrer l'initiative dans le contexte local. Leur participation a permis une discussion ouverte sur les responsabilités parentales et les droits de l'enfant, garantissant ainsi que nos objectifs en matière de protection bénéficient du soutien des autorités locales. Avec quatre sessions supplémentaires prévues pour 2026, pouvant accueillir chacune jusqu'à 50 participants, nos Action Hubs s'engagent à étendre cette approche proactive et pilotée par la communauté pour faire progresser les droits de l'enfant.

Microprojet d'hygiène et d'assainissement dans des écoles réhabilitées

En juin 2021, la Bourse des métaux de Londres (LME) a fait don d'environ 790 000 dollars américains à The Impact Facility (TIF) dans le cadre de ses efforts visant à soutenir des projets caritatifs qui protègent les droits des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en minerais. Ces fonds ont été affectés à l'amélioration des infrastructures scolaires à Kolwezi et dans ses environs, dans le but de créer un environnement propice à une scolarisation de qualité, un facteur connu pour empêcher les enfants de se rendre sur les sites miniers – ce qui s'inscrit pleinement dans le cadre des efforts plus larges de l'ACE en matière de lutte contre le travail des enfants dans la région. Le projet s'est achevé en 2023 avec la rénovation de trois établissements scolaires : Kabulungu, Dima et le Centre de Promotion Familiale (CPF), au bénéfice d'environ 1 400 élèves.

À la suite de l'achèvement des travaux de rénovation des écoles de Kabulungu, Dima et du CPF en mars 2025, pour lesquels 400 000 dollars supplémentaires avaient été alloués afin de parachever les projets de rénovation et ajouter la construction d'un forage à l'école primaire de Dima et de fournir du matériel de formation et des équipements au CPF, l'ACE, en collaboration avec la direction de l'école, a lancé en novembre 2025 un micro-projet financé par le solde restant du projet afin d'améliorer l'hygiène et l'assainissement des trois écoles, dans le but de pré-

venir les maladies et la détérioration prématurée des bâtiments rénovés.

En décembre 2025, l'ACE a dispensé des modules de formation et présenté des techniques pratiques d'hygiène et d'assainissement aux directeurs d'école, aux représentants des comités de parents d'élèves, aux agents d'entretien et aux représentants des enseignants et des élèves. Au total, 47 personnes ont reçu la formation, les connaissances et les compétences pratiques nécessaires pour promouvoir l'hygiène et l'assainissement dans leurs écoles. Chaque école a mis en place sa propre brigade d'hygiène et d'assainissement composée d'environ 11 membres, et l'ACE a fourni aux écoles des kits contenant du matériel d'hygiène et d'assainissement.

À ce jour, les écoles mettent en œuvre ces pratiques au quotidien, et les effets sont déjà visibles : utilisation des poubelles extérieures, lavage des mains, utilisation hygiénique des latrines et consommation d'eau potable. Grâce aux efforts des enseignants, les leçons visant à maintenir leur environnement propre ont également été transformées en chansons et en slogans que les enfants répètent chaque jour et mettent en pratique.

Le personnel et les élèves de l'école primaire Dima en compagnie de l'équipe de l'ACE.



Impact du projet de forage de puits à l'école primaire de Dima

Le projet de forage de DIMA, achevé en mars 2025, a transformé la vie scolaire. Selon le directeur de l'école, les problèmes liés au manque d'hygiène étaient plus fréquents avant l'achèvement de la construction du forage. Le lavage des mains à l'école était rare, les latrines à fosse étaient sales et l'eau potable n'était pas disponible ; en conséquence, l'école comptait de nombreux cas d'absentéisme dus à des maladies liées à l'hygiène. Les élèves devaient parcourir de longues distances à pied chaque jour pour aller chercher de l'eau destinée à l'école ; les salles de classe étaient poussiéreuses et les latrines, inutilisées et malodorantes, attiraient les mouches en raison du manque d'eau. À l'heure actuelle, le projet de forage s'est avéré un succès, car l'école répond désormais aux normes d'hygiène requises pour l'enseignement, puisqu'elle dispose désormais :

- De l'eau potable en quantité suffisante pour chaque élève



Forage d'un puits à l'école primaire de Dima.

- Des salles de classe propres et sans poussière
- Des latrines hygiéniques, sans odeur et sans mouches
- Des élèves attentifs qui n'ont plus à se soucier d'aller chercher de l'eau pour l'école
- Des élèves motivés qui fréquentent l'école plus régulièrement

Témoignages :

« Avant, je passais la journée à l'école sans boire d'eau, mais maintenant j'ai ma propre tasse et je bois de l'eau. Je tiens à remercier l'ACE et LME pour leur intervention ».

*Kasongo Sebe,
élève de 4e A à l'école de Dima*

« Enfin de l'eau ! Je n'ai plus besoin d'apporter une bouteille d'eau de chez moi, les latrines sont propres et je peux me concentrer en classe. Merci à l'ACE et à LME ».

*Nyembo Emmanuel,
élève de 6e A à l'école de Dima*

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE



ALLIANCE DU COBALT ÉQUITABLE

Depuis 2022, l'ACE soutient la création d'Associations Volontaires d'Épargne et de Crédit (AVEC) dans le cadre de sa stratégie plus large visant à renforcer la résilience économique des ménages miniers de la communauté de Kapata, en collaboration avec notre partenaire de mise en œuvre, Alternatives for Action (AFA).

L'année 2025 a marqué la troisième phase du projet, qui s'est déroulée d'août 2024 à juillet 2025. Au cours de cette période, six nouveaux groupes ont été créés, s'ajoutant aux 21 groupes existants, pour un total de 27 groupes comptant 603 membres.

Chiffres clés pour 2025

Nombre de VSLAs (groupes)	27
Nombre de membres actifs	603 (190 hommes et 413 femmes)
Montant épargné (USD)	180 488 USD
Fonds de solidarité	2 740,70 USD
Nombre de personnes ayant accès à des prêts	520 (190 hommes, 330 femmes)
Prêts	84 561 USD
Fonds remboursés	91 455 USD
Activités génératrices de revenus (AGR) créées	76
Montant alloué aux AGR	286 962 USD
Membres formés à l'entrepreneuriat	102 (42 hommes, 60 femmes)
Montant alloué à l'éducation des enfants	8 181 USD
Montant consacré aux soins de santé	2 710 USD
Montant investi dans l'agriculture	6 022 USD

La cérémonie d'allocation des fonds et de clôture du cycle, organisée par l'AFA avec le soutien de l'ACE, s'est déroulée en juin 2025. Plusieurs invités étaient présents à la cérémonie, notamment des autorités politiques et administratives de la province de Lualaba, la Division provinciale de la planification, l'Agence nationale pour le développement de l'en-

trepreneuriat congolais (ANADEC) et d'autres services de l'État. Étaient également présents à la cérémonie des représentants de la société minière Kamo Copper Company (KCC) et des partenaires internationaux des organisations non gouvernementales (ONG), notamment World Vision International, Enabel et Pact.

Témoignages

« Je m'appelle Kalenga Julien, je suis membre du groupe Agapao et père de neuf enfants. Avant le lancement du projet, j'étais commerçant et j'avais fait faillite. Un jour, au marché, j'ai été abordé par l'AFA qui m'a encouragé à rejoindre le projet de groupe d'épargne pour son troisième cycle en 2024. Après avoir rejoint le groupe d'épargne, j'ai intégré l'épargne à mon quotidien. Avant de rejoindre le groupe, mes enfants n'allaient plus à l'école, mais je suis désormais en mesure de financer leur scolarité. Avant de rejoindre le groupe, je vendais des perruques, des extensions de cheveux et des vêtements, et j'ai maintenant pu relancer mon activité génératrice de revenus. Après la formation à l'entrepreneuriat, j'ai développé une nouvelle activité d'élevage de canards et de poulets. Je suis reconnaissant de la contribution de ce projet à ma vie. Grâce au prêt facile d'accès, j'ai repris mes activités économiques et l'éducation de mes enfants est assurée. Il m'a fallu un cycle, soit une année d'épargne, pour atteindre la stabilité économique et financière actuelle, et je continue d'épargner car cela m'apporte la tranquillité d'esprit pour un avenir encore plus radieux. »

Julien Kalenga

« Je m'appelle Tatiana et je suis membre du groupe Moto-Moto. Je suis couturière et, avant de rejoindre le projet, je n'avais qu'une seule machine à coudre chez moi. J'ai commencé à épargner dès le premier cycle en 2022 afin d'atteindre mon objectif. C'est au troisième cycle, trois ans plus tard, que j'ai vu mon rêve se réaliser : j'ai ouvert un grand atelier de couture dans ma communauté. Aujourd'hui, je possède cinq machines et plusieurs équipements. Tout ce matériel a été acheté grâce à des prêts du groupe et à des contributions du projet. Je prévois d'élargir les services proposés dans mon atelier en y intégrant une formation de couturière afin de partager mon expertise et d'améliorer les conditions de vie dans ma communauté en transmettant mes connaissances dans mon domaine. »

Ms. Tatiana



Les groupes d'épargne ont pour objectif d'aider les communautés, les mineurs et les personnes défavorisées à épargner plus efficacement, de favoriser la solidarité entre leurs membres et d'offrir un filet de sécurité contre les pratiques de prêt abusives.

PARTICIPATION À LA CHAÎNE DE VALEUR POUR LA MISE À L'ÉCHELLE ET LA DURABILITÉ



Crédits miniers responsables

En août 2023, l'ACE s'est associée à la marque néerlandaise d'électronique Fairphone, membre cofondateur de l'ACE, pour lancer une solution innovante : le mécanisme des crédits miniers responsables (RMC). L'idée était simple mais puissante : faciliter la participation directe des entreprises à la création de chaînes d'approvisionnement minier responsables, en commençant par l'exploitation artisanale du cobalt et du cuivre.

Comment fonctionnent les crédits ?

Les entreprises paient 5 000 dollars par tonne de cobalt produite sur le site minier artisanal – soit l'équivalent de 10 % du prix moyen de la matière première au cours des trois dernières années – pour acheter des crédits. Chaque crédit atteste qu'une tonne de cobalt correspondante a été produite et vendue selon des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) bien définies.

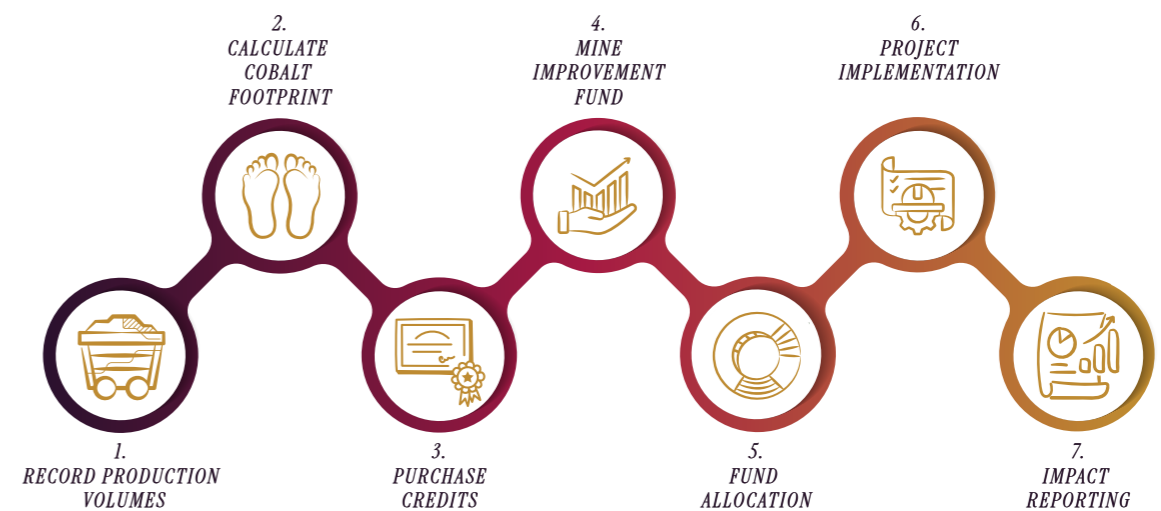
Qu'obtiennent les acheteurs en retour ?

L'assurance crédible que leur achat soutient des améliorations continues des mines qui, à terme, permettront une exploitation minière plus sûre et plus responsable, soutenue par des normes ESG bien définies. Cela offre un moyen pratique de soutenir la professionnalisation du secteur, même si l'achat direct et l'intégration physique des matériaux issus de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) dans les chaînes d'approvisionnement mondiales restent difficiles.

Les fonds levés sont gérés par The Impact Facility, le secrétariat de l'ACE, selon une gouvernance transparente et inclusive. Un comité d'allocation des fonds (FAC) – composé de l'ACE, du CMDS et de 12 représentants des travailleurs miniers, notamment des femmes laveuses, des creuseurs, des transporteurs et des saiseurs – décide collectivement de l'utilisation des fonds. Ensemble, ils se concentrent sur quatre domaines clés :

- La bonne gouvernance,
- Des conditions de travail sûres et dignes,
- la protection de l'environnement, et
- Le développement économique inclusif.

Déroulement du mécanisme des crédits miniers responsables.



De l'idée à la validation du concept : projets financés par les ventes de RMC

Suite au lancement du mécanisme des crédits minéraux responsables (RMC) en août 2023, Fairphone a montré l'exemple. Parallèlement au lancement du Fairphone 5, l'entreprise a acheté pour 12 000 dollars de crédits de cobalt (2,5 tonnes), soit l'équivalent de sa consommation totale de cobalt pour 2023.

Les fonds ont été alloués à l'amélioration des conditions de ventilation souterraine sur le site minier de Kamilombe. Huit dynamos ont été achetés pour alimenter des ventilateurs desservant 129 puits, améliorant ainsi considérablement la circulation de l'air pour plus de 5 000 mineurs et réduisant le risque d'asphyxie et d'exposition aux gaz sous terre. Fort de ce projet pilote, nous avons obtenu en 2024 une subvention de 320 000 € du.

Partenariat européen pour des minéraux responsables (EPRM) afin de développer et de numériser le mécanisme de crédits de cobalt et de cuivre, et en 2025, ce mécanisme a continué à générer des améliorations concrètes au niveau des sites.



La campagne de sensibilisation organisée par l'ACE en juillet 2025 pour accroître la visibilité du modèle de crédits.

Crédits miniers responsables en 2025

En 2025, 5 813 crédits de cobalt d'une valeur de 30 762,66 USD et 6 096 crédits de cuivre d'une valeur de 5 390,81 USD ont été achetés, pour un total de 36,153.47 USD. Ces fonds ont été directement réinvestis sur le site minier de Kamilombe, finançant des améliorations ciblées alignées sur les quatre domaines prioritaires du mécanisme.

Afin d'accroître la visibilité du mécanisme, l'ACE a organisé en juillet 2025 une campagne de sensibilisation visant à mettre en avant le modèle des crédits et à encourager l'ensemble de la communauté minière de Kamilombe à identifier les projets prioritaires du site minier susceptibles d'être financés dans le cadre du programme RMC. Le projet a également installé des panneaux d'affichage sur le site minier de Kamilombe afin d'accroître la visibilité du modèle de crédits et de son impact potentiel, encourageant ainsi la soumission de projets. Cette campagne a touché plus de 2 000 personnes sur le site minier.

Afin d'encourager une nouvelle représentation des travailleurs au sein du Comité d'allocation des fonds,



l'ACE a organisé une élection deux ans après le lancement du projet pilote pour renouveler le FAC et encourager la participation au programme. Sept nouvelles personnes ont été élues lors des élections du FAC du 29 septembre. Parmi elles figurent deux femmes chargées du lavage, deux creuseurs et trois transporteurs.

Le projet compte toujours 12 représentants des travailleurs au sein du comité, couvrant les principaux postes miniers (laveurs, creuseurs souterrains, saillisseurs et transporteurs). Ces nouveaux membres, ainsi que les membres existants, ont depuis été intégrés au processus de gouvernance du FAC.

Des femmes laveuses exhibant leurs gants dès leur réception.



Projets financés par le RMC en 2025

- 402 paires de gants de protection ont été distribuées à 200 femmes chargées du lavage, renforçant ainsi la sécurité au travail lors des activités de lavage du minerai.
- Un tricycle motorisé a été fourni à la CoopérativeCMDS pour soutenir l'assainissement et la gestion des déchets sur l'ensemble du site minier, au bénéfice d'environ 6 000 mineurs.
- Un vestiaire dédié a été construit pour les femmes chargées du lavage, améliorant ainsi la dignité, l'intimité et les conditions de travail de 200 femmes sur le site.

En liant directement les contributions financières en aval aux priorités au niveau du site, ce mécanisme continue de montrer comment le partage des responsabilités tout au long de la chaîne de valeur peut se traduire par des améliorations concrètes pour les communautés minières artisanales.



Vestiaire (en haut) et tricycle (en bas) mis à disposition pour la gestion des déchets sur place.

RAPPORT FINANCIER DE L'AN 2025

Les contributions à l'ACE sont reçues et gérées par The Impact Facility, qui fait office de secrétariat permanent de l'ACE. En tant qu'organisme caritatif britannique, les comptes financiers de The Impact Facility font l'objet d'audits financiers indépendants chaque année, qui sont déposés auprès de la Charity Commission of England and Wales conformément à la réglementation britannique en matière de bienfaisance. Notre budget annuel et notre plan de travail sont soumis à l'approbation du Comité de pilotage de l'ACE, qui supervise et examine également les

rapports trimestriels sur les dépenses et l'avancement du plan de travail.

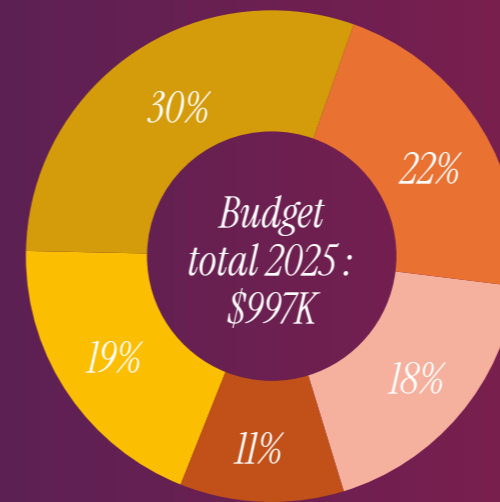
La mise en œuvre du programme de l'ACE est financée par les cotisations annuelles des membres, les subventions de donateurs (institutionnels) et les subventions publiques destinées à des projets spécifiques. Toutes les cotisations des membres sont mises en commun pour financer la mise en œuvre du plan de travail approuvé par le Comité de pilotage ; ainsi, les contributions individuelles des membres ne sont pas affectées à des activités spécifiques.

2025 Budget

Le budget pour 2025 a été fixé à 997 945 USD, répartis entre cinq axes de travail consacrés à l'appui à la formalisation et à la professionnalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) pour plus de cinq mille hommes et femmes.

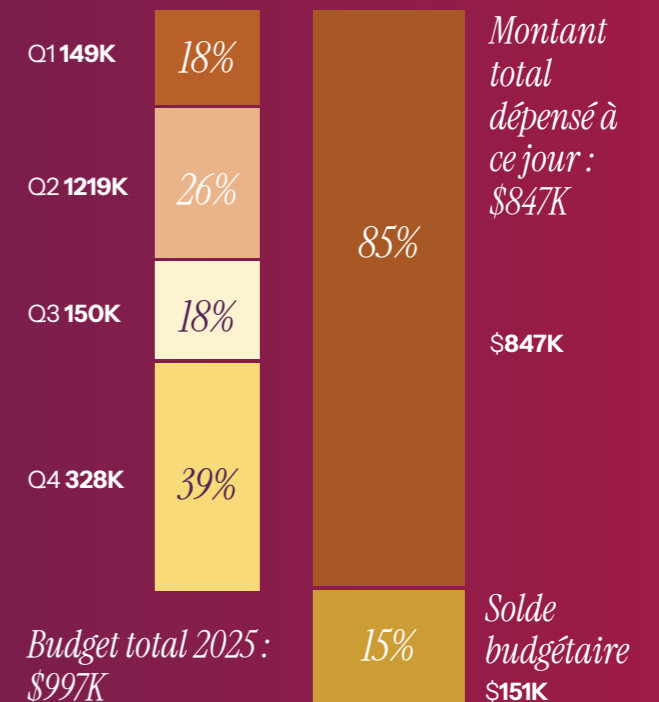
Ces axes de travail sont les suivants :

- Conditions de travail sûres et équitables : \$220K
- Lutte contre le travail des enfants et prévention : \$203K
- Résilience économique : \$105K
- Participation à la chaîne de valeur : \$189K
- Gestion de l'ACE : \$291K



Utilisation du budget

À la fin de l'année 2025, sur le budget fixé de 997 000 USD, l'ACE avait dépensé un total de 847 049 USD, soit 85 % du budget total, la majeure partie des dépenses ayant été effectuée au quatrième trimestre 2025, représentant 39 % du total des dépenses de l'année. Ces dépenses ont principalement été engagées dans le cadre de la collaboration de l'ACE avec le Child Rights Action Hub DRC.



Impact mesurable : budget et dépenses réelles

- Conditions de travail sûres et équitables : 183 910 USD sur les 220 373 USD alloués ont été consacrés à la fourniture d'EPI, à l'enregistrement des travailleurs, à l'assainissement et aux déplacements locaux et internationaux.
- Lutte contre le travail des enfants et prévention : 174 298 USD sur les 182 568 USD alloués ont été utilisés pour réduire le taux d'abandon scolaire et fournir un soutien financier et un accompagnement structurés pour la mise en œuvre d'un programme de rattrapage scolaire spécifique aux enfants, ainsi que pour le lancement du programme « Travail décent pour les jeunes » visant à favoriser l'emploi et l'apprentissage des jeunes.
- Résilience économique : 75 536 dollars sur les 105 408 dollars alloués ont été principalement consacrés à l'expansion des AVEC et à l'appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus.
- Participation à la chaîne de valeur : sur les 189 864 dollars alloués, 154 227 dollars ont été consacrés au renforcement des capacités et à la gestion du programme par le biais d'une communication continue et d'actions de sensibilisation du public.
- Administration de l'ACE : sur les 299 732 dollars alloués, 259 077 dollars ont été consacrés au budget et aux frais généraux de fonctionnement du bureau, y compris l'enregistrement du bureau

Conditions de travail sûres et équitables :

Budget \$220,373

\$183,910 \$36,463

Lutte contre le travail des enfants et prévention :

Budget \$182,568

\$174,298 \$8,270

Résilience économique :

Budget \$105,408

\$75,536 \$29,872

Participation à la chaîne de valeur :

Budget \$189,864

\$154,227 \$35,636

Gestion de l'ACE :

Budget \$299,732

\$259,077 \$40,655

Recettes pour 2025

Le financement total prévu provenant des cotisations des membres pour l'année s'élevait à 831 520 USD. Sur ce montant, le TIF a obtenu une contribution de base de 124 728 USD, laissant 706 792 USD comme recettes de l'ACE pour 2025.

- Recettes 2025
- Contribution de base



2026 Budget

Pour l'avenir, le budget 2026 est actuellement fixé à 1 051 812 USD, répartis comme suit

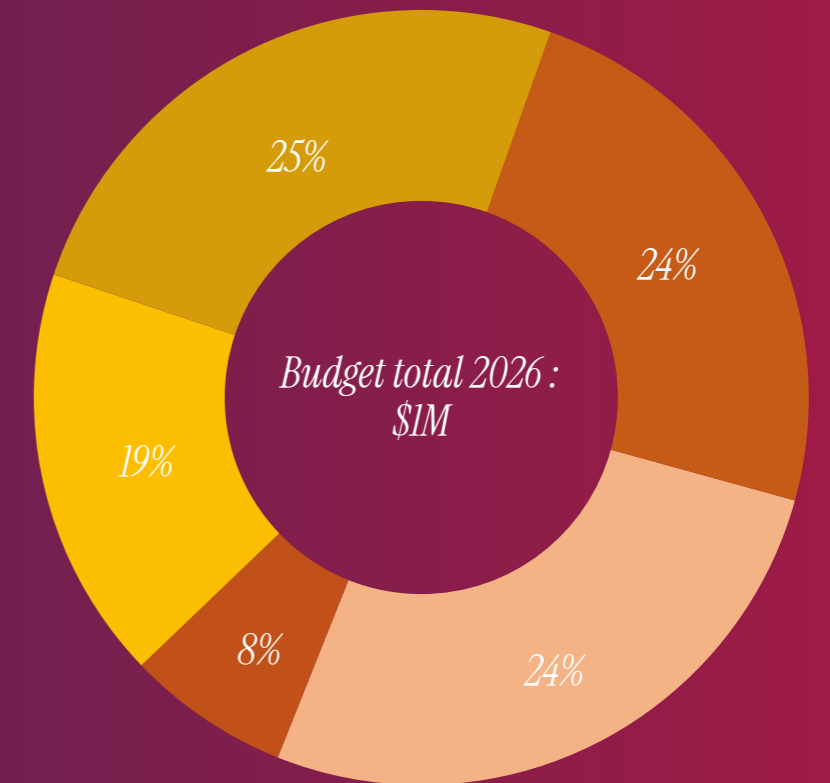
- Conditions de travail sûres et équitables : 253 000 USD (25 % du budget) consacrés à des campagnes de sensibilisation, à l'élaboration de politiques et à la formation des travailleurs, le tout visant à réduire les accidents et les décès sur le lieu de travail.
- Administration de l'ACE : 253 000 USD (25 % du budget) couvrant les frais généraux de bureau, les frais juridiques et autres coûts opérationnels (sur une contribution de base de 124 000 USD).
- Lutte contre le travail des enfants et prévention :

213 000 USD (21 % du budget) alloués à des initiatives et programmes de soutien direct aux enfants qui aident les jeunes à accéder à un travail décent.

- Participation à la chaîne de valeur : 200 000 USD (20 % du budget) pour l'étude géologique préliminaire et les déplacements internationaux liés aux conférences et événements.
- Enfin, la résilience économique : 85 000 USD (9 % du budget) alloués au renforcement des groupes d'épargne et au soutien de l'étude sur les revenus, qui mesure le nombre de personnes ayant accès à des services financiers formels.

Budget ACE 2026 par axe de travail

- Safe and Fair Working Conditions: \$240K (24%)
- Child labour remediation and prevention: \$240K (24%)
- Economic resilience: \$80K (8%)
- Value chain participation: \$190K (19%)
- FCA Administration: \$250K (25%)



CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE : GOUVERNANCE

Depuis le lancement de l'ACE en août 2020, le nombre de nos membres a considérablement augmenté pour atteindre aujourd'hui 20 membres, et c'est grâce au soutien et à l'engagement de nos membres diversifiés que nous sommes en mesure de rendre compte de l'impact de notre travail présenté dans les pages ci-dessus.

En 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir Airbus en tant que nouveau membre de l'ACE. Airbus est un pionnier de l'aérospatiale durable pour un monde sûr et uni. L'entreprise innove en permanence afin de proposer des solutions efficaces et à la pointe de la technologie dans le domaine de l'aérospatiale, ainsi que des services connectés.

Nos membres



ALLIANCE DU COBALT ÉQUITABLE

Comité de pilotage

Le comité de pilotage (CP), composé de représentants élus, assure la supervision stratégique de la stratégie et de l'orientation programmatique de l'ACE afin de garantir la réalisation des objectifs et la mobilisation des fonds.

<i>Ines Kaempher (présidente)</i>	Le Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises
<i>Angela Jorns</i>	Fairphone
<i>Anne-Marie Fleury</i>	Glencore
<i>Alexandra Davis</i>	Tesla
<i>Shane Lee</i>	LG Energy Solution
<i>Julien Kagere</i>	Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF)
<i>Jon Bauer</i>	Google
<i>Marcin Piersiak</i>	Alliance pour une exploitation minière responsable (ARM)
<i>Ines Kaempher (présidente)</i>	Le Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises

Conseil consultatif

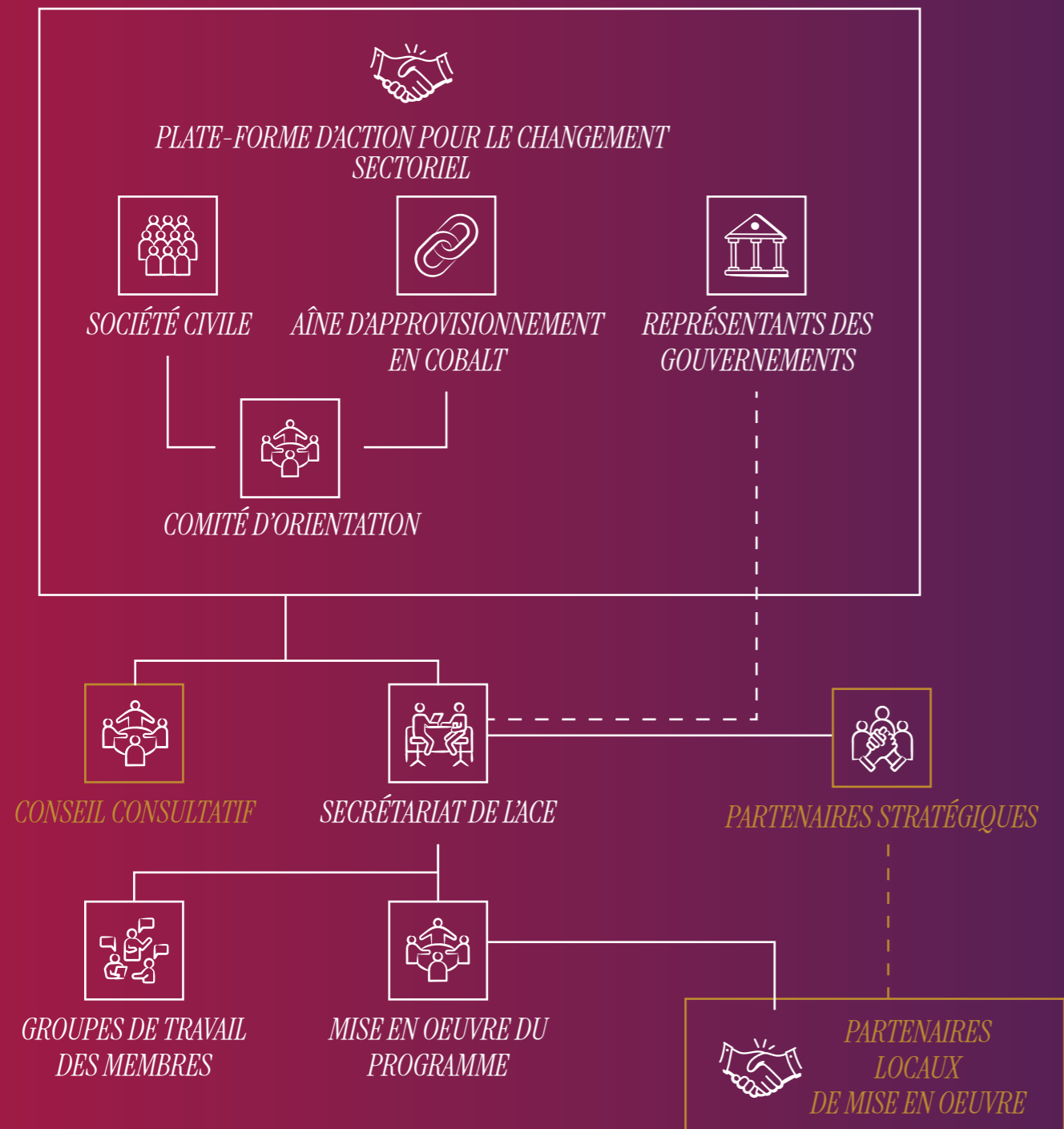
Le comité consultatif de l'ACE se compose de 10 membres, parmi lesquels des experts en la matière, des praticiens et des représentants de la société civile désireux de contribuer à façonner le développement futur de l'approche de l'ACE et l'évolution de notre programme en fournissant des conseils non contraignants au secrétariat et au comité de pilotage de l'ACE. Les membres dévoués de notre comité consultatif agissent à titre individuel et partagent notre engagement en faveur d'une action multipartite visant à améliorer les résultats en matière de développement pour les communautés EMAPE. Pour la deuxième année consécutive, Holger Grundel (directeur général, Levin Sources) a continué d'assurer la présidence du comité consultatif. Vous trouverez ici plus de détails sur le comité consultatif et les comptes rendus des réunions.

Partenaires stratégiques internationaux

Au niveau international, l'ACE a poursuivi son engagement en tant que membre du Partenariat européen pour des minerais responsables (EPRM), une initiative multipartite dont la mission est de soutenir la production et l'approvisionnement responsables en minerais dans les communautés minières artisanales. Ces partenariats renforcent la coordination entre les parties prenantes, favorisent la transparence et soutiennent les améliorations à long terme dans le secteur.

FAIR COBALT ALLIANCE GOVERNANCE STRUCTURE

MEMBRES DE L'ACE



Pour en savoir plus sur l'ACE, consultez notre site web : www.faircobaltalliance.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : [https://www.linkedin.com/company/lAlliance du Cobalt Équitable](https://www.linkedin.com/company/lAlliance%20du%20Cobalt%20Équitable)

Contactez-nous à l'adresse suivante : secretariat@faircobaltalliance.org

L'Alliance du Cobalt Équitable est une initiative gérée par The Impact Facility, une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni et membre fondateur de l'ACE, qui en assure le secrétariat permanent.

The Impact Facility, numéro d'enregistrement d'organisme caritatif au Royaume-Uni : 1181077, siège social : Avening Park, West End, Tetbury, GL8 8NE Pour en savoir plus sur The Impact Facility, rendez-vous sur : www.theimpactfacility.com



Fair Cobalt Alliance
L'Alliance du Cobalt Equitable